

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

PRESENTS : CUENIN Tiphaine, DORMOY David, DUBOIS Evelyne, FILIATRE Daniel, FOURNOT Philippe, GUIGON Delphine, MINARY Guy, PATTINGRE Alain, PILOSEL Paul, PRUDENT Sonia, VADROT Pascal.

ABSENTS EXCUSES : COLOMER Patrick, GROS Jean-Gérard.

POUVOIR : JG GROS pouvoir à A. PATTINGRE

SECRETAIRE DE SEANCE : GUIGON Delphine

#### 1- ONF : AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE COURLANS 2025-2044

2 agents ONF sont venus présenter le nouvel aménagement pour les 20 années à venir. Les principaux objectifs :

- Continuer la conversion et le traitement en futaie régulière
- Assurer la pérennité des renouvellements engagés ces 20 dernières années, en continuant les travaux de dégagement des plants et semis naturels
- Poursuivre la régénération des peuplements les plus vieilliss et les plus pauvres en réserves, afin d'obtenir une proportion plus élevée de jeunes futaies garantes de ressources futures
- Travailler au profit d'essences diversifiées et adaptées aux évolutions climatiques, principalement le chêne sessile. La diversité des essences est un point essentiel de la résilience de la forêt face aux incidents climatiques et sanitaires
- Préserver les sols du tassement en créant des cloisonnements d'exploitation dans toutes les parcelles qui passeront en coupe.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le document d'aménagement de la Forêt communale de Courlans d'une contenance totale de 18,05 ha et ses nouvelles dispositions pour la période de 2025 à 2044.

#### 2- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente deux droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrée jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit :

Parcelle AB n° 38 : 219, Route de Bletterans

Parcelles AD n° 60 et AD n° 112 : 763, Avenue de Chalon

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur l'ensemble des terrains et immeubles cadastrés mentionnés ci-dessus.

#### 3- DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications comptables en dépenses de fonctionnement sans incidence sur le budget communal.

#### 4- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Remerciements mariage PERNAUDET (fils de Christine FRONTERA)

Opérations brioches : 1126 € au profit de l'APEI

PERISCOLAIRE : problème de comportement avec certains enfants : les familles sont/seront reçues.

Séjour à LAMOURA : 35 élèves initialement prévus (2 classes). 1 classe ne participera pas au voyage. Finalement, environ 15 élèves partiraient à Lamoura.

Cimetière : les travaux sont quasiment terminés

VOIRIE : les travaux Rue de la Fontaine sont différés aux vacances de février (problème de route barrée)

Les travaux Rue du Montarlier et Poissonnard sont terminés

Rue du chalet : les trous ont été bouchés

Travaux 2025 : les réseaux Eau pluviale et assainissement seront faits ou refaits

Aménagement voie verte/véloroute : des propositions du Département/ECLA et la commune sont en cours d'études

RD 678 : des carottages auront lieu en décembre 2024 afin de trouver le problème d'affaissement de la voirie

SIDEC : la tranche 2024 de changement d'éclairage public est terminée

RDV avec M. le Président du Conseil Départemental :

- Lotissement « La maison pour tous »
- Traverse de Courlans : 17 000 véhicules/jour
- Aménagement voie verte RD 159 et RD 678

La secrétaire de séance,  
Delphine GUIGON



Le Maire  
Alain PATTINGRE

